

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le quatorze du mois de septembre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 21 septembre 2017

N° 22
Objet : Demande de
modernisation de l'Abattoir de
Digne les Bains – demande de
subvention auprès du Conseil
Régional

Est nommé secrétaire de séance : LE CORRE Thibaut

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 16), CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline (jusqu'au rapport n°16), FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLSI Philip (à partir du rapport n°17), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 06), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SFRECOLA Alain (jusqu'au rapport n°19), SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
BARTOLINI Bernard a donné pouvoir à LIARDET Alain
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BARBERO Christian a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BRUN Patricia
CAREL Serge a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle à partir du rapport n° 17
FERAUD Maryline a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick à partir du rapport n° 17
NICOLSI Philip a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline jusqu'au rapport n° 16
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick jusqu'au rapport n° 05
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard à partir du rapport n°20
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
VILLARON Bruno a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut

Etaient excusés :

AUZET Eric
AUZET Guy
BALIQUE François
JULIEN Jacques
MAGAUD Marie José
SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/09/2017

Application agréée E-legalite.com

004-200057437-20170921-22 21092017-DE

Monsieur Bruno ACCIAI, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa compétence développement économique, Provence Alpes Agglomération assure la gestion des abattoirs de Digne-les-Bains et de Seyne les Alpes.

Afin d'assurer la continuité d'un service de qualité essentiel au maintien et au développement de la filière viande sur le territoire, des travaux de modernisation s'imposent au sein de l'abattoir de Digne-les-Bains.

Les dépenses prévisionnelles portent sur :

Désignation	Descriptif	HT	T.V.A	TOTAL T.T.C
RESTRAINEUR	Achat et mise en place du moyen de contention des Ovins/caprins	48 560,00 €	9 712,00 €	58 272,00 €
MACONNERIE	Aménagement de la structure pour la mise en place du Restrainer	6 590,00 €	1 318,00 €	7 908,00 €
ELECTRICITE	Travaux électrique pour la mise en place du restrainer	550,00 €	110,00 €	660,00 €
		55 700,00 €	11 140,00 €	66 840,00 €
COFFRET ET PINCES ELECTRONARCOSE	Enregistrement des temps d'endormissement des animaux	10 526,00 €	2 105,20 €	12 631,44 €
LAVABO ET LAVE MAINS	Fourniture et pose et réparation lave mains sur les postes d'abattage	1 328,00 €	265,60 €	1 593,60 €
FABRICATION PORTE AMOVIBLE AVEC VERIN	Adaptation du piège à bovin afin de contenir efficacement les veaux qui sont plus petits lors de l'abattage	2 210,00 €	442,00 €	2 652,00 €
		69 764,00 €	13 952,80 €	83 717,04 €

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Régional PACA au titre du CRET	27 905.6 euros
Provence Alpes Agglomération	41 858.4 euros
Coût total HT	69 764.0 euros

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/08/2017

Appréhension assurée E-legalite.com

004-200067437-20170921-22 21092017-DE

En conséquence, il est demandé au conseil communautaire :

- D'approuver le plan de financement proposé
- D'autoriser Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires auprès du conseil Régional PACA pour obtenir les subventions prévues au titre du CRET.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2017

Appréciation agréée E-legalite.com

004-204067437-20170921-22 21092017-DE

